

L'INFO DU GIE



SEPTEMBRE 2021

Au programme ce trimestre...

Edito	1
Le programme Astrav'Ovin continue!	
Rencontres « Pas de Tabou sur le Travail en Elevage »	3
Les jeux sérieux au service de la polyculture-élevage	
Le bilan régional des résultats technico-économiques 2020 des exploitations d'ovins allaitants	5
Nouveau Bureau à l'AFRAC	5
Point Influenza aviaire	6
Le « Pass Ressources Humaines » pour accompagner les employeurs d'Occitanie	7
Bilan de l'Aide régionale à l'entretien des équidés : un accompagnement apprécié !	8
Agenda	8

Edito

Bonjour à tous,

Comme vous le savez, le GIE Elevage Occitanie a la force de regrouper organismes économiques, organismes de développement, interprofessions et syndicalisme. C'est, à mon sens, une véritable opportunité pour atteindre collectivement l'objectif que nous visons tous individuellement : accompagner les éleveurs vers plus de revenu.



Cette force du collectif m'est chère, et nous la portons non seulement au sein de chacune de nos filières où partages et échanges professionnels et techniques sont nombreux et constructifs, mais également à travers l'ensemble des 10 filières qui composent le GIE.

D'ailleurs, la diversité de nos différentes structures au sein du GIE, que ce soit par les territoires ou les missions, est une richesse qui ne fait qu'asseoir les synergies nécessaires pour construire l'élevage de demain : un élevage structuré, vivable et viable !

Mais pour moi, pas d'élevage de demain sans accompagnement technique : chacun de nous a besoin dans son travail de prendre du recul et décentrer son regard sur son activité, poser des questions et se confronter aux autres pour avancer. Je l'ai défendu à plusieurs reprises auprès de la Région lors des travaux sur le Contrat de Filières, et continuerai à le défendre, en espérant que nos financeurs entendent le message rapidement.

Alors, à l'heure où les filières d'élevage souffrent de manque d'attractivité, de remises en causes, et

pour certaines de prix trop faibles, sachons mettre au service de la profession notre force du collectif pour structurer nos filières et accompagner nos éleveurs.

Cette 4ème lettre d'info du GIE vous invite à goûter cette diversité : le travail pour un élevage vivable, des journées techniques et bilans technico-économiques pour un élevage structuré et performant, des aides pour accompagner les filières...

Je vous souhaite bonne lecture!

Mickaël MARCEROU, président de la section Bovins Viande

PORTRAIT EXPRESS

Mickaël Marcerou est éleveur sur la commune Gudas, en Ariège, au sein d'un GAEC de 2 associés avec 1 salarié.

L'exploitation, en Agriculture Biologique depuis 2010, est composée de 110 vaches allaitantes de race Gasconne et un atelier d'engraissement de 40 places et 350 Ha de SAU dont 310 de SFP.

Président délégué à Arterris, Mickaël est également le Référent Bien-Etre Animal à La Coopération Agricole Pôle Animal, vice-président d'Interbev Occitanie et président de Conseils Compétences Productions Animales.

Le programme Astrav'Ovin continue!

Le projet, dont les objectifs et les partenaires ont été présentés dans la newsletter précédente (newsletter #3), vise à tester des innovations relatives au travail d'astreinte en élevage ovin – lait et viande. Dans le cadre de l'action 3, des thématiques d'innovations ont été identifiées par filière, et seront testées en exploitations.

En filière ovins viande, les innovations retenues sont :



- Passage à des luttes courtes
- Fractionnement du concentré
- Ne plus soigner le dimanche
- Transition des agneaux d'herbe

En ovins lait, les innovations sont :

- Dressage des agnelles
- Décalage de la période de traite
- Simplification des modes de récolte et de distribution

Pour évaluer l'impact sur le travail d'astreinte des éleveurs de chacune des innovations, des analyses technico-économiques seront réalisées. Les impacts des innovations sur le travail seront également évalués grâce à un questionnaire qualitatif, pour connaître le point de vue de l'éleveur sur la solution travail.

Projet financé par :













Contacts: Sophie HUBY (OV) et Carla GAVA (OL)

Rencontres « Pas de Tabou sur le Travail en Elevage »

Annulées au printemps pour cause de confinement, deux des trois journées sont enfin reprogrammées! Venez partager vos expériences ou vos interrogations et inscrivez-vous sans tarder ICI!

Rencontre au GAEC Les Rivières à Chanac, en Lozère : Lundi 27 septembre, 14h à 17h.

Les sujets abordés ? L'organisation mise en place suite à l'installation du fils Pierre, les relations parents/enfants au sein du GAEC, ainsi que les implications dans différents collectifs de Lydie, Alain et Pierre.

Mme Emilie Durand, conseillère « RH, animation de groupes et coaching des entreprises » à la CDA19, interviendra pour apporter son regard d'expert.

Rencontre au GAEC de la Bories du Moulin, à Lalbenque, dans le Lot : Lundi 25 octobre, 14h à 17h.

Au sein d'un GAEC de 3 associés, Guillaume vous expliquera comment s'organise la diversification : production et finition de bovins viande, transformation au sein du labo créé sur l'exploitation, vente directe à la boutique de l'exploitation et vente sur les marchés.

Retrouvez les invitations ICI pour le 27/09/21 et ICI pour le 25/10/21 Pour s'inscrire : via Internet |C| ou par téléphone au 05.61.75.41.41





















Contact GIE: Claire SABY



MILQ 2021 : la journée technique autour de la qualité du lait dans le Sud-Ouest

La journée MILQ a eu lieu cette année sur la ferme de l'école d'ingénieurs de Purpan, au domaine de Lamothe, à Seysses (31), le 30 juin dernier. Elle a permis de réunir une cinquantaine de participants. Après une 9ème édition en visioconférence, cette 10ème édition a permis de rassembler les techniciens du grand bassin Sud-Ouest, pour échanger autour de diverses présentations sur la qualité du lait.

Au programme, des présentations plénières, et des ateliers en groupes :

- L'élevage laitier face au changement climatique, J. CHAREF (Cniel)
- Mammites et qualité cellulaire du lait : améliorations actuelles et futures du diagnostic de troupeau, D. BERGONIER (ENVT)
- Robot de traite et travail en élevage : quels impacts sur la qualité ? S. ALBOUY (CDA31)
- Présentation de la ferme de Lamothe, G. WALLOIS (E.I. Purpan)
- Atelier 1 autour du robot de traite : lecture et interprétation des données, R. GOURMANEL (CDA31) et T. VIGUIE (CDA82)
- Atelier 2 vaccination et qualité : fondamentaux et cas concrets, E. DUMAS (Hipra)
- Atelier 3 qualité du lait et tarissement, P. ROUSSEL (Idele)



Contact : Carla GAVA

Les jeux sérieux au service de la polyculture-élevage

Le RMT SPICEE, réseau autour des systèmes de polyculture-élevage, a tenu les 7 et 8 juillet derniers, au lycée agricole de Fontaines (71), un séminaire sur les jeux sérieux. Ces outils sont plutôt nombreux sur le terrain (enseignement, recherche, conseil...) et on en parle! Le RMT souhaite engager une réflexion sur la façon d'articuler l'utilisation de ces outils au service des systèmes de PCE.

Ces deux journées ont permis de définir les jeux sérieux, de présenter le réseau GAMAE (ludothèque de jeux en agriculture, alimentation et environnement), ainsi qu'une thèse sur les jeux sérieux pour le conseil avec l'exemple d'éleveurs laitiers sous AOP Fourme de Montbrison...

Après les présentations théoriques, les participants ont endossé le rôle de joueurs, en pratiquant les quatre jeux suivants :

- **Dynamix**: un jeu sérieux pour concevoir des scénarios d'achat / vente entre céréaliers et éleveurs en Ariège
- Le Rami Fourrager : un jeu pour construire des systèmes fourragers
- **Dessinez le verger de demain :** un jeu de plateau pour concevoir des systèmes fruitiers agroécologiques
- **Ecophyt'Eau**: un outil pour construire des systèmes de culture économes en intrants.



Sur la photo : le Rami Fourrager en pratique.



Contact : Carla GAVA

Le bilan régional des résultats technico-économiques 2020 des exploitations d'ovins allaitants

Le GIE a la responsabilité de vérifier la qualité des saisies pour l'ensemble de la région et de qualifier les bilans réalisés par les techniciens. Ces bilans sont réalisés sur un logiciel commun Téovin.



Plus de **300 exploitations** (dont 92% sont en SIQO) ont bénéficié en Occitanie d'un bilan Gestion Technico-Economique (Marge brute) en 2020. Ces bilans sont réalisés par 10 structures : les coopératives APROVIA, ARTERRIS, CAPEL, CELIA, Coopérative Catalane des Eleveurs, GEOC, SICA2G, UNICOR ainsi que l'OP ELVEA NMPL, la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron et la maison de l'Elevage du Tarn. Ces bilans permettent de donner des indicateurs techniques et économiques à chaque éleveur mais également de calculer et de fournir des références techniques et économiques aux techniciens de la région, très utiles pour le conseil.

La base de données est constituée d'une grande variété de systèmes de production ce qui est représentatif de la réalité territoriale. Les résultats moyens à l'échelle régionale cachent une variabilité importante des résultats mais qui n'est pas liée au choix du système.

Les moyennes régionales des principaux indicateurs campagne 2020 montrent,

- des indicateurs techniques stables :
 - o Productivité: 130 %
 - Taux de mortalité agneau : 16%
- des indicateurs économiques en hausse depuis 3 ans :
 - Prix de vente agneau : 6.8 € / kg soit +3% par rapport à 2018 (Produits commercialisés :
 87 % en agneaux finis lourds ; 8% en jeunes reproducteurs)
 - Solde sur cout alimentaire (SCA): 105.50 € / brebis
 - Marge brute (toutes aides hors DPU): 132 €, +9% par rapport à 2018

Contact: Sophie HUBY

Nouveau Bureau à l'AFRAC

L'Association des Filières Régionales Avicoles et Cunicoles d'Occitanie a tenu son Assemblée Générale en octobre 2020 et un nouveau CA a permis de nommer les nouveaux membres du Bureau puisque Philippe BARON, président depuis plusieurs années, avait souhaité se retirer :

- Président : Michel DUBOSC (Euralis palmipèdes), éleveur-gaveur de canards gras dans les Hautes-Pyrénées, représentant de la filière palmipèdes gras,
- Vice-présidente : Marylin BARBE (Lapins d'Occitanie), représentante de la filière cunicole,
- Vice-président : Pierre PERES, représentant de la filière palmipèdes gras et circuits courts
- Trésorier : Christian LAFORET (Vivadour volailles), représentant de la filière volailles de chair et pondeuses (Gallus)
- Françoise TRESSENS (Qualisol), Secrétaire
- François TUDELA (expert lapins), Secrétaire adjoint

Pour rappel, l'AFRAC, partenaire des filières de l'amont et de l'aval, est un lieu de réflexion et de débats interprofessionnels. Elle permet d'accompagner et de fédérer les acteurs de l'aviculture (volailles de chair, pondeuses, palmipèdes gras) et de la cuniculture en Occitanie dans leurs démarches de développement. Son animation est assurée par Frédérique REULET du GIE.

Contact : <u>Frédérique REULET</u>

Point Influenza aviaire

Pour la troisième fois en 5 ans, les filières avicoles ont été durement touchées par une crise sanitaire due au virus de l'Influenza aviaire qui s'est diffusé largement dans le sud-ouest, touchant en partie l'Occitanie. La filière des palmipèdes gras en paye le plus lourd tribut. Malgré les énormes efforts déployés depuis 2016 en matière de biosécurité par les éleveurs et tous les autres acteurs des organisations de production (transporteurs, abatteurs, intervenants, etc.), cette nouvelle crise oblige les pouvoirs publics et les professionnels avicoles à définir **une nouvelle feuille de route** partagée. Les principaux éléments d'évolution (mesures phares urgentes) qui ont été actés sont :

- Suppression des dérogations à la claustration qui existent aujourd'hui pendant les périodes à risque
- Définition des **modalités de mise à l'abri obligatoire** en période à risque adaptées aux types et modes d'élevage et à la zone géographique où est implanté l'élevage
- Identification des modalités de financements associés
- Définition de la notion de zones à risque de diffusion dans lesquelles une <u>adaptation des modalités de production</u> fera l'objet d'un accord interprofessionnel, l'objectif étant de diminuer la densité des palmipèdes gras dans ces zones en période à risque, et des <u>mesures de biosécurité spécifiques et adaptées</u> au risque pour chaque espèce seront appliquées en période à risque
- **Transmission des données** consolidées relatives aux « élevages » (géolocalisation) et aux «mouvements» (mises en place, déplacements, abattages) de toutes les volailles (y compris gibiers d'élevage) aux services de l'État afin de disposer d'une cartographie à jour

Des mesures-phares complémentaires sont prévues d'ici fin 2021 afin d'assurer et de renforcer la biosécurité « au quotidien » (ex : formation des éleveurs à l'observance), d'adapter les conditions de mouvements des gibiers et de conditionner les indemnisations au respect des exigences de biosécurité.

Le CEPSO a rédigé un guide pratique à destination des éleveurs de palmipèdes gras afin de raisonner la production pendant les périodes à risque. Ce document sera très prochainement téléchargeable sur www. cepso.chambres-agriculture.fr.

A NOTER: tous les départements français ont retrouvé leur statut indemne depuis le 02 septembre auprès de l'OIE, toutefois la situation est de nouveau inquiétante au niveau de la faune sauvage en Europe du nord et dans l'Oural. Suite à l'apparition d'un cas chez un particulier détenteur de volailles dans les Ardennes, le niveau de risque en France a été élevé à « modéré » ce 10 septembre dernier ce qui impose des mesures de biosécurité renforcée, notamment dans les Zones à Risques Particuliers :

- Mise à l'abri des volailles ;
- Interdiction de rassemblement d'oiseaux (pour des concours par exemple);
- Interdiction de faire participer des oiseaux originaires de zrp à des rassemblements organisés dans le reste du territoire ;
- Autorisations limitées des transports et d'introduction dans le milieu naturel de gibiers à plumes et de l'utilisation d'appelants ;
- Interdiction des compétitions de pigeons voyageurs ;
- Vaccination obligatoire dans les parcs zoologiques pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet.

Indemnisations:

- Tous les acomptes des éleveurs touchés par les foyers et abattages préventifs dans les zones réglementées ont été versés ; environ 70% des dossiers avec expertise ont été soldés, il reste quelques expertises à finaliser.
- Les demandes d'indemnisations exceptionnelles pour les éleveurs de gibier, de pondeuses, de gallinacés, de palmipèdes gras en zones réglementées étaient à déposer sur le portail FranceAgriMer entre mai et août selon les filières, les paiements sont prévus entre septembre et novembre.

- Les entreprises amont (accouvage) et aval (abatteurs, transporteurs, conserveurs...) peuvent bénéficier d'un dispositif d'avances, dossier à déposer sur le portail FAM jusqu'en septembre, versements jusqu'en décembre.
- Les soldes des indemnisations des éleveurs pourront s'échelonner jusqu'à début 2022.

Contact : Frédérique REULET

Le « Pass Ressources Humaines » pour accompagner les employeurs d'Occitanie

Dispositif mis en place et financé par La Région Occitanie.



Pour qui?

Dispositif à destination des **exploitants agricoles employeurs d'au moins 1 salarié permanant** et aux **TPE-PME de 1 à 50 salariés.**

Pour quoi faire?

Dispositif permettant de réaliser un diagnostic et un plan d'action opérationnel pour définir les besoins et enjeux autour des ressources humaines.

Sous quelle forme?

Ces diagnostic et plan d'action sont établis individuellement, sur 3 demi-journées, avec un prestataire référencé par la Région. Après 3 mois, un suivi du plan d'action est effectué avec le prestataire, afin de voir si le plan est suffisant, s'il y a des blocages ou s'il y a besoin d'une aide supplémentaire.

Quel contenu?

Les sujets abordés lors du pré-diagnostic sont variés et peuvent traiter des **ressources humaines**, mais également de **qualité de vie au travail**, de **recrutement**, **d'organisation du travail** ou encore de **changements à venir** comme un départ en retraite. Le plan d'action pose les **priorités** sur plusieurs années et ouvre un panel de **solutions et ressources** pour mettre en œuvre les actions ciblées.

A quel coût ? Ces diagnostics et plans d'action sont pris en charge à 100 % par La Région Occitanie.

Comment en bénéficier ?

Un dossier très court (3 pages, environ 10 minutes pour le remplir) est à déposer par mail auprès de La Région Occitanie :

- soit **par l'exploitant** lui-même ; la Région choisit alors un prestataire selon la localisation et/ou sa spécialisation en fonction de la thématique abordée,
- soit **conjointement par le prestataire qui réalise le diagnostic et l'exploitant**, lorsque ce dernier est sollicité dans le cadre de la prospection du prestataire.

Retrouvez l'ensemble des informations sur la plaquette de La Région Occitanie et sur le site.

Contact GIE: Claire SABY

Contact La Région Occitanie : Sylvain CAPES

Bilan de l'Aide régionale à l'entretien des équidés : un accompagnement apprécié!

Dans le cadre de la gestion de crise sanitaire Covid19, le Conseil Régional a voté une aide en faveur des exploitants agricoles en production équine.

Cet accompagnement exceptionnel faisait suite aux travaux menés par les membres de la section équine du GIE en concertation avec le Service Développement Durable des Productions Agricoles de la Région.

Le montant de l'intervention?

L'accompagnement a été de 120 €/équidé éligible, plafonné à 30 équidés, la demande devait comporter à minima 3 équidés.

Quelles étaient les cibles du dispositif?

L'aide portait sur la couverture des charges d'alimentation des équidés avec deux volets :

- Volet 1 : Aide à l'entretien des équidés (fermes équestres, fermes pédagogiques et activités professionnelles de randonnées avec ânes) non éligibles au dispositif Etat
- Volet 2 : Aide à l'entretien des équidés liée au stockage chez les éleveurs d'équidés destinés à la vente

Le Bilan?

Près de 100 000 € d'aide régionale sur l'Occitanie et 133 professionnels aidés sur la mesure.

De très bons retours du côté des agriculteurs, en particulier ceux engagés dans des activités de fermes équestres (randonnées, fermes pédagogiques...) qui avaient été exclus de l'Aide exceptionnelle de l'État gérée par l'IFCE.

Pour les éleveurs, malgré un accompagnement centré sur les équidés de 3 ans, l'accompagnement de la Région a été salué par l'ensemble de la filière et cité en exemple dans les Régions attenantes.

Contact: Nathalie BAILLS

Agenda

A venir ...

- Rencontre « Pas de Tabou sur le Travail en Elevage » en Lozère : 27 septembre
- Comité de coordination Astrav'ovin : 28 septembre
- Section BV : 4 octobre
- Section caprine GIE: 18 octobre
- Assemblée Générale de la Coopération Agricole Occitanie : 22 octobre
- Rencontre « Pas de Tabou sur le Travail en Elevage » dans le Lot : 25 octobre
- > Journée technique régionale caprine à Monteils (12) : 9 novembre
- Groupe technique OV : 10 novembre
- Journée technique régionale caprine à Ste Livrade (47) : 10 novembre
- > Journée fromagère à Albi (81) : 18 novembre
- > Séminaire annuel du RMT SPICEE : 18 et 19 novembre
- > Journée régionale de restitution du projet Travail : 3 décembre

...Passées

13 & 14 septembre : séminaire GO PEI Cap&Go





Consultez notre page LinkedIn!

